



DIRECTION DE L'ELEVAGE

=====

CENTRE NATIONAL D'INSEMINATION ARTIFICIELLE DES BOVINS

BP 33 - PARAKOU / TEL : +229 01 46 70 70 19 / E-mail : cniab.maep@gmail.com

N°041-2025/DE/CNIAB/PF/Compt. /Se.

Parakou, le 5 Mai 2025

APPEL A CANDIDATURE

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités et pour élargir son réseau d'inséminateurs de proximité, le Centre National d'Insémination Artificielle des Bovins (**CNIAB**), en partenariat avec le Projet de Développement des Filières Lait et Viande et de la Promotion des Entreprises d'Elevage (**PRODEFILAV-PEL**), lance cet appel à candidature pour la mobilisation de cent (100) inséminateurs de proximité.

Les inséminateurs de proximité auront pour rôle dans leur zone d'intervention et sous la supervision du CNIAB, la mise en œuvre de l'Insémination Artificielle (IA) dans les élevages bovins, le suivi des femelles inséminées et l'évaluation de la production des croisés.

A cet effet, les candidats désireux de prendre part à la sélection doivent remplir les conditions ci-après :

- être de nationalité béninoise ;
- résider dans la commune/zone d'intervention choisie ;
- être de formation Vétérinaire/Production Animale, titulaire au moins du DEAT, avec au minimum cinq (05) ans d'expérience professionnelle avérée. Les titulaires du BEAT doivent quant à eux justifier d'au moins dix (10) ans d'expérience professionnelle ;
- être disposé à travailler de manière responsable et en équipe ;
- être disposé à prendre part **personnellement** aux formations et recyclages ;
- être disposé à participer **personnellement** aux campagnes d'insémination artificielle.

Les inséminateurs existants devront avoir participé à l'une des campagnes d'IA organisées par l'ex. PAFILAV, le PNDF-VLO ou toute autre structure.

PIECES CONSTITUTIVES DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Les postulants à la fonction d'inséminateurs de proximité doivent fournir un dossier de candidature composé des pièces suivantes :

- 1- une demande manuscrite adressée au Responsable du CNIAB, précisant la commune d'intervention souhaitée ;
- 2- une copie de l'acte de naissance sécurisé ;
- 3- une copie du diplôme professionnel ;
- 4- un curriculum vitae daté et signé ;
- 5- une attestation de résidence ;
- 6- un engagement à participer personnellement aux formations et recyclages ;
- 7- un engagement à participer personnellement aux campagnes d'insémination artificielle et au suivi des vaches et leurs métis.

PROCEDURE DE SELECTION

La sélection des candidats sera basée sur l'évaluation des dossiers. Un jury composé du CNIAB, de la Direction de l'Elevage et du PRODEFILAV-PEL étudiera les dossiers et établira la liste des inséminateurs retenus, assortie d'une liste supplémentaire.

Le CNIAB se réservera le droit de ne contacter que les candidats retenus.

DEPOT DES DOSSIERS

Les personnes désireuses de faire acte de candidature devront envoyer leur dossier en fichier unique à l'adresse E-mail ci-après : cniab.maep@gmail.com avec en copie mougouas1972@gmail.com au plus tard **le vendredi 30 mai 2025 à 12 heures**, avec la mention en objet : « CANDIDATURE AU POSTE D'INSEMINATEUR DE PROXIMITE dans la commune de..... ».



Dr. Raoul AHLOU-
(Responsable du CNIAB)